

Communiqué du NPA: Solidarité avec les pilotes grévistes d'Air France

Depuis 10 jours, les pilotes d'Air France ont engagé un bras de fer contre les projets de la Direction :

Transférer des avions, des lignes et des emplois vers une nouvelle low cost, Transavia Europe, avec des contrats de travail « low cost », faire passer des emplois stables aux conditions Air France vers des emplois précaires et moins payés : c'est un des aspects du nouveau plan « Perform 2020 » qui frappe les pilotes, mais aussi tous les autres personnels d'Air France, sol et navigants.

Après avoir économisé 1 milliard sur le dos des salariés depuis 2 ans, avoir supprimé près de 10 000 emplois en trois ans, De Juniac annonce que le Groupe va investir 1 milliard dans Transavia et s'engage auprès des actionnaires à obtenir plus de 10% de retour sur capital investi.

Supprimer des emplois, bloquer les salaires, dégrader les conditions de travail pour dégager de la marge financière : c'est la recette de la politique industrielle chez Air France, commune à tous les patrons des grandes entreprises françaises.

Et évidemment, dans ce conflit, le gouvernement et tous les porte-paroles du Parti socialiste apportent un soutien total à De Juniac, ancien chef de cabinet de Christine Lagarde, la patronne du FMI.

Le gouvernement et la direction d'Air France mènent une campagne médiatique pour s'en prendre aux « privilégiés » que seraient les pilotes. La méthode était la même hier contre les cheminots, mais aussi les mécanos, les hôtesses et les stewards d'Air France. De fait, pour Gattaz et Valls, tout salarié avec un emploi stable et correctement rémunéré est aujourd'hui un privilégié car, gouvernement comme patronat, ils mettent en œuvre une politique de « baisse du coût du travail ».

La grève d'Air France fait désordre dans ce contexte, tant mieux ! Les autres catégories de personnel d'Air France et tous les salariés frappés par des attaques similaires ont tout autant de raisons de faire la même chose.

Montreuil, le 23 septembre 2014